

## COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2020

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au covid-19, le vendredi 31 juillet 2020 sous la présidence de Monsieur Loïc DAUMAS , maire en exercice afin de procéder à l'examen de l'ordre du jour. La séance est ouverte à 15h00.

**Les débats son accessibles en direct au public de manière électronique.**

**Etaient présents :** MM DAUMAS Loïc, DAUMAS André, BREMOND Marjorie, NGUYEN Nathalie, CASTAGNOLI Liliane, Hélène DELYFER, Danièle GIAUME, Ivan MARTOUZET, Roger SAULE, André FABRIZIO.

Michel JEANNOT donne pouvoir à Roger SAULE.

Marjorie BREMOND a été élue secrétaire de séance.

Approbation des conseils municipaux des 4 et 10 juillet 2020 à l'unanimité des présents.

### **1°) Délibération n°1 – Vote du Budget Primitif 2020**

- Section Fonctionnement :	- Dépenses : 328.240,74 €
	- Recettes : 328.240,74 €
- Section Investissement	- Dépenses : 521.564,66 €
	- Recettes : 521.564,66 €

Approuvé à l'unanimité.

### **2°) Délibération n°2 – Désignation d'un administrateur au sein du collège Auguste Blanqui**

Monsieur MARTOUZET Ivan est intervenu pour préciser que « cette désignation n'a pas lieu d'être ».

Monsieur Loïc DAUMAS a été désigné comme administrateur du collège Auguste Blanqui de Puget-Théniers par 9 voix pour 2 abstentions.

Madame Danièle GIAUME élue suppléante par 8 voix pour et 3 abstentions.

### **3°) Délibération n°3 – Commission d'Appel d'Offres**

Monsieur MARTOUZET Ivan est intervenu pour signaler que « cette élection était non conforme au Code Général des Collectivités Territoriales »

La commission d'appel d'offres composée du Maire, de trois titulaires et trois suppléants.

Election de trois titulaires :

- André DAUMAS	8 voix pour et 3 contre
- André FABRIZIO	8 voix pour et 3 contre
- Hélène DELYFER	8 voix pour et 3 contre
- Ivan MARTOUZET	3 voix pour et 8 contre

Election de trois suppléants ;

- Nathalie NGUYEN	8 voix pour et 3 abstentions
- Liliane CASTAGNOLI	8 voix pour et 3 abstentions
- Marjorie BREMOND	8 voix pour et 3 abstentions

Les membres suppléants à la CAO élus : Nathalie NGUYEN – Liliane CASTAGNOLI  
Marjorie BREMOND.

#### **4°) Délibération n° 4 – Désignation d'un délégué au SDEG**

Désignation d'un délégué titulaire auprès du SDEG : André FABRIZIO – 8 voix pour et 3 abstentions (Ivan MARTOUZET, Roger SAULE et Michel JEANNOT).

Désignation d'une déléguée suppléante : Madame NGUYEN Nathalie – 8 voix pour et 3 abstentions (Ivan MARTOUZET, Roger SAULE et Michel JEANNOT).

#### **5°) Délibération n° 5 – Délégation de pouvoir au Maire par le conseil municipal**

Voté par 10 voix pour et 1 abstention (Ivan MARTOUZET)

#### **6°) Délégation n° 6 du conseil municipal au Maire pour ester en justice**

Voté par 10 voix pour 1 abstention (Ivan MARTOUZET)

#### **7°) Délibération n° 7 : Désignation des délégués titulaires et délégués suppléants du Comité Syndical Mixte d'Aménagement et de gestion du Parc Naturel Régionale des Préalpes d'Azur**

**2 candidats pour le poste de titulaire :** Liliane CASTAGNOLI – 8 voix pour et 3 contre,  
Ivan MARTOUZET – 8 voix contre et 3 pour.  
CASTAGNOLI Liliane élue déléguée titulaire au syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur,

**Un candidat pour le poste de suppléant :** Marjorie BREMOND – 8 voix pour et 3 contre.  
Marjorie BREMOND élue déléguée suppléante au syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

#### **8°) Délibération n° 8 ; Désignation des délégués au SICTIAM**

Délégué titulaire : DAUMAS Loïc – 8 voix pour et 3 abstentions  
Déléguée suppléante : NGUYEN Nathalie - 8 voix pour et 3 abstentions.

#### **9°) Délibération n° 9 : Désignation d'un correspondant défense**

Marjorie BREMOND – 8 voix pour et 3 abstentions

**10°) Délibération n° 10 : Indemnité de fonction du Maire et Adjoint**

Revalorisation des indemnités du Maire et Adjoint de + de 50 % - Attribution du taux de 25.50 % de l'indice 1027 au Maire et un taux de 3.3 % de l'indice 1027 aux adjoints.  
Votée par 8 voix pour et 3 abstentions.

**11°) Délibération n°11 : Nomination des membres de la Commission Communale des Impôts**

8 voix pour et 3 contre par rapport à la liste des contribuables proposés en vue du renouvellement de la commission communale des impôts directs.

**12°) Délibération n° 12 : Gerbe offerte par la Municipalité lors de décès de M CHIER**

Voté à l'unanimité.

Séance close à 16h25.

le Maire  
Loïc Daumas  


